

Quel avenir pour l'école des Ursulines et pour les élèves y étant scolarisés ?

Emilie Moreau (PVL)

Il y a quelques jours, les parents des élèves des Ursulines à Porrentruy, ont été informés d'une augmentation conséquente des prix des écolages annuels, ceci en raison des difficultés financières auxquelles doit faire face l'école.

Cette décision a eu des répercussions négatives sur les familles concernées, engendrant une grande incertitude quant à la suite de la scolarité de leur/leurs enfants. Certaines se trouveront même dans l'incapacité de financer les futurs écolages.

Cette école privée, véritable institution, établie depuis plus de 400 ans à Porrentruy, perpétue un héritage d'enseignement familial et proche de ses élèves, véritable alternative pour certaines familles pour lesquelles le maintien des enfants à l'école publique communale n'est plus possible.

La situation est donc particulièrement préoccupante pour les familles et les enfants concernés.

Aussi nous prions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- 1. A très court terme quels soutiens seront apportés aux familles qui ne pourront plus assumer le coût de l'écolage pour finir cette année scolaire 2021/2022 ?**
- 2. Comment le Gouvernement envisage-t-il soutenir l'école des Ursulines face aux difficultés financières qu'elle traverse ? Plus concrètement, peut-on envisager une modification de la législation qui encadre le soutien financier aux écoles privées dans leur ensemble ?**
- 3. Si l'école venait à fermer ses portes définitivement, comment les élèves seraient pris en charge dans leurs besoins spécifiques ?**
- 4. Comment seraient anticipées les incidences sur les effectifs des classes dans les écoles communales qui devraient réintégrer ces élèves ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Emilie Moreau (PVL)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)

- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 16 février 2022

Documents annexés